



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

LIGUE CENTRE VAL de LOIRE du
JEU D'ÉCHECS
Commission Technique Régionale

Championnat Régional des Jeunes

Règlement applicable dans la ligue Centre-Val de Loire

Préambule

La Ligue Centre Val-De-Loire des Échecs organise les Championnats de Ligue CVL des Jeunes (CRJ) et en délègue la mise en œuvre à un club qui aura été sélectionné par le Comité Directeur de Ligue.

Pour être sélectionné, un club devra avoir présenté un dossier de candidature au plus tard à l'occasion du Comité Directeur de janvier de la saison précédente.

Ce dossier comprendra obligatoirement :

1. les dates et horaires, aussi détaillés que possible, prévus pour les parties de chaque tournoi ;
2. un budget financier, équilibré, de la manifestation, étant pris en compte que la Ligue CVL prend en charge le coût de l'intégralité des trophées et du défraiement de l'arbitre en chef du championnat et de ses adjoints. Les arbitres stagiaires ne sont pas pris en charge par la ligue, mais peuvent l'être par l'organisateur ;
3. un descriptif aussi détaillé que possible des locaux qui seront mis à disposition des joueurs et de leurs accompagnateurs ;
4. une liste, aussi exhaustive que possible, de solutions d'hébergement à proximité immédiate, au plus dans un rayon de vingt minutes, de la salle de jeu ;

Atouts complémentaires optionnels :

- une solution d'accueil économique en pension complète à destination des jeunes et de leurs encadrants;
- organisation d'une manifestation échiquéenne ou autre à destination des accompagnateurs, jeunes et moins jeunes ;
- différenciation spatiale avec signalétique adéquate de chaque tournoi jeune.

1. Tournois

Les CRJ comportent 5 tournois qualificatifs, tous mixtes :

- un tournoi U8 (Petit-poussin), homologué sous le numéro 70668
- un tournoi U10 (Poussin), homologué sous le numéro 70669
- un tournoi U12 (Pupille), homologué sous le numéro 70670
- un tournoi U14 (Benjamin), homologué sous le numéro 70671
- un tournoi U16 (Minime), homologué sous le numéro 70672

Un tournoi mixte dit « Accompagnateurs » regroupant les U18 (Cadet) et U20 (Junior) et ouvert aux accompagnateurs, est également organisé pour l'attribution des titres de champion de ligue 2026 dans ces mêmes catégories. Il est homologué sous le numéro 71069.

Les résultats des tournois seront pris en compte pour le classement Elo FIDE de mars 2026

Règlement du Championnat Régional des jeunes en CVL

Ligue CVL du Jeu d'Échecs – Commission Technique Maison des Sports de Touraine 1, rue de l'aviation
37210 PARCAY-MESLAY

2. Participation

L'inscription à l'un des tournois U08 à U16 des CRJ et au tournoi Accompagnateur pour les U18-U20 est ouverte à tout jeune des catégories précitées, titulaire d'une licence A dans un club de la Ligue CVL, s'étant acquitté du montant de ses droits d'inscription.

Pour les tournois U08 à U16 des CRJ, les joueurs doivent de plus y être qualifiés soit :

- En passant par les phases départementales
 - avoir participé au championnat départemental de sa catégorie pour la saison en cours et y avoir réalisé la moitié des points maximum possible plus 0,5 point ;
 - avoir sinon terminé sur le podium mixte ou féminin du championnat départemental mixte de sa catégorie ;
- Qualifiés d'office sans passer par la phase départementale
 - être qualifié d'office pour le Championnat de France des jeunes au regard des règles fédérales de qualification décrites dans le J01 « Règlement du championnat de France des jeunes » ;
 - les joueurs ayant participé l'année précédente aux CRJ de la Ligue CVL :
 - qui ont remporté un titre de Champion Régional ou de Championne Régionale, même si c'était dans une autre catégorie ;
 - qui, changeant de catégorie, ont marqué au moins 5,5 points sur 7 dans leur CRJ de l'année précédente ;
 - qui, ne changeant pas de catégorie, ont marqué au moins 5 points sur 7 dans leur CRJ de l'année précédente.
 - les joueurs atteignant un Elo minimum en septembre de la nouvelle saison :
 - 1900 pour les U16 (minimes), 1800 pour les U16F (minimes Filles) ;
 - 1800 pour les U14 (benjamins), 1700 pour les U14F (benjamines) ;
 - 1700 pour les U12 (pupilles), 1600 pour les U12F (pupillettes) ;
 - 1600 pour les U10 (poussins), 1500 pour les U10F (poussines) ;

3. Équipe d'arbitrage :

L'équipe d'arbitrage sera désignée conjointement par le Directeur Régional des Jeunes et le Directeur Régional de l'Arbitrage.

Cette équipe sera composée de :

- au moins un arbitre principal, AFO1 minimum ;
- un adjoint, stagiaire minimum, pour deux catégories.

La présence d'arbitres stagiaires, deux (2) au maximum, est conditionnée à une qualification AFO2 minimale de l'arbitre principal.

4. Droits d'inscription, nombre de rondes, cadence de jeu, notation

Le montant de l'inscription aux CRJ est fixé à 10€ par joueur.

- Chaque tournoi se joue en 7 rondes
- La cadence de chaque tournoi est celle adoptée pour le Championnat de France des jeunes, à savoir :
 - 50 min [+ 10 sec / coup] pour les deux tournois U8 et U10 -
La notation est obligatoire. Si le temps d'un joueur descend en dessous de 5 minutes, ce joueur n'est plus obligé de noter, même si son temps redevient grâce à l'incrément, supérieur à 5 minutes.
 - 1h30 [+ 30 sec / coup] pour tous les trois autres tournois
La notation est obligatoire
 - *Si un joueur est dans l'impossibilité de noter, la pendule sera ajustée par l'arbitre principal du CRJ d'une manière équitable.*

Règlement du Championnat Régional des jeunes en CVL

Ligue CVL du Jeu d'Échecs – Commission Technique Maison des Sports de Touraine 1, rue de l'aviation
37210 PARCAY-MESLAY

5. Appariements, retards

- Les appariements se font au Système Suisse intégral, assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8) sans aucune protection si le nombre de participants le permet.
- Sinon, l'appariement sera adapté (tournoi toutes rondes, voir double ronde).
- Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs ayant réglé leurs droits d'inscription, fait contrôler la validité de leur licence au plus tard à l'heure fixée pour la fin du pointage et qui seront présents dans la salle de jeu au moment de l'appariement de la première ronde.
- Les appariements seront publiés dès que possible sur le site internet de la FFE et affichés dans la salle de jeu.
- Les absences prévisibles doivent être signalées à l'un des arbitres. Toute autre absence conduira à un forfait pour la ronde à suivre.
- Pour les tournois U08 et U10, un joueur qui arrive au-delà de 15¹ minutes après le début effectif de la ronde, perdra la partie sauf si l'arbitre en décide autrement.
- Ce délai de forfait est de 30¹ minutes pour les autres tournois (U12, U14, U16, Accompagnateurs)

6. Règles du jeu

- Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. en vigueur à la date des CRJ.
- Comme rappelé par la charte des joueurs et joueuses d'échecs, *une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.*
- Dans tous les cas, les propositions comme les situations suivantes de nullité sur l'échiquier devront être constatée par l'arbitre, faute de quoi les deux joueurs seront sanctionnés.
 - 5.2.2 (position morte) ;
 - 6.9 (chute du drapeau d'un joueur dont l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux) ;
 - 9.2 (répétition) ;
 - 9.3 (50 coups validés sans prise ni mouvement de pion).

7. Classement, départages, titres, qualification

- Le classement est au nombre de points de parties. En cas d'égalité, il n'est procédé à aucun match de départage. Le classement est alors respectivement établi,
 - pour les tournois au système suisse selon :
 1. le Buchholz² (Solkoff) tronqué
 2. le Buchholz
 3. la performance
 - et pour les tournois toutes-rondes selon :
 1. la confrontation directe
 2. le Sonneborn-Berger
 3. le Koya

¹ Soit 1/4 de son temps de jeu théorique (50' + 10' minutes pour 60 coups).

² Pour le premier départage, le logiciel d'appariement choisit de tronquer la valeur la plus faible et se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

- Les titres de Champion Régional / Championne Régionale ainsi que les places qualificatives pour les Championnats de France des Jeunes sont attribués selon le classement établi sur la grille américaine de chaque tournoi ; il ne sera procédé à aucun match de départage.
- Le titre de « Champion Régional » sera attribué au vainqueur de chaque tournoi ;
- le titre de « Championne Régionale » sera attribué à la première joueuse de chaque tournoi, même si elle est vainqueur du tournoi, auquel cas elle cumulera les deux titres de « *Champion* » et de « *Championne* ».
- Cas spécifique des catégories féminines :
(Note : dans tout ce qui suit l'abréviation « CdFJ » désigne le Championnat de France des jeunes)
- dans chaque catégorie, un classement spécifique pour les féminines sera établi et permettra d'attribuer le titre de Championne Régionale de la catégorie ainsi que les places qualificatives pour le CdFJ féminin de leur catégorie ;
- dans le cas où une ou plusieurs joueuses termineraient à l'une des places qualificatives du tournoi du CdFJ Mixte de leur catégorie, elles pourront choisir cette option. Dans ce cas, elles y seront qualifiées au titre de joueurs « Mixtes » et libéreront autant de places qualificatives pour le CdFJ féminin de leur catégorie pour leurs suivantes au classement du Championnat Régional Féminin

8. Conduite des joueurs et des spectateurs

- L'accès à la zone de jeu est strictement interdit aux spectateurs et à toute autre personne non autorisée par les arbitres ou les organisateurs.
- Le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter sa table de jeu sans l'autorisation d'un arbitre
- Les joueurs dont la partie est en cours ne doivent pas se rendre dans les zones d'analyse, de repos et, éventuellement, de jeu d'une manifestation parallèle.
- Tout échange sur une partie en cours est interdit ; éviter toute lecture suspecte.
- Une fois leur partie terminée, les **deux** joueurs remettent leurs pièces en place.
- Le vainqueur, ou le joueur ayant conduit les pièces blanches en cas de partie nulle, apporte, à la table des arbitres de son tournoi, les originaux des feuilles de parties signées et complétées, avec le résultat de la partie très clairement indiqué sur chacune des deux feuilles où le nom du vainqueur sera entouré (des 2 joueurs en cas de partie nulle). Il y saisit également son résultat sur la feuille de marque de la ronde à disposition.
- Une fois leur partie terminée, les joueurs quittent ensuite la zone de jeu et deviennent spectateurs. A ce titre, ils n'ont plus accès aux salles de jeu des CRJ jusqu'à la ronde suivante.
- Les appareils électroniques de communication ou capables de suggérer des coups d'échecs sont interdits dans la salle de jeu. (notamment : téléphones et montres connectées)
- Une consigne sera mise en place à la table des arbitres pour les joueurs qui n'auraient pas d'autre solution.
- Si, dans la salle de jeu, il est constaté qu'une personne possède un tel appareil sur elle, elle se verra :
 - prier de quitter la salle de jeu, si elle n'a pas de partie en cours, voire exclue pour une ou plusieurs rondes si la situation devait se répéter.
 - signifier la perte immédiate de sa partie avec la marque de :
 - 0-1 ou 1-0 si la partie était en cours ;
 - 0F-1F ou 1F-0F si la partie n'a pas été jouée, car une partie non jouée ne peut être comptabilisée pour le classement Elo.
- En cas de force majeure, l'utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.

9. Appel

- La commission d'Appel de ce tournoi est constituée :
 - d'un représentant de l'arbitrage de ce championnat
 - d'un représentant de la commission jeunes de la ligue CVL
 - d'un représentant de la direction du championnat
- Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur de son club ou qu'il encadre.

10. Obligations du club désigné pour l'accueil des CRJ

Au plus tard à l'occasion du Comité Directeur de Ligue précédent les CRJ qu'il met en œuvre, le club hôte devra fournir au Directeur Régional des jeunes un règlement intérieur spécifique de la manifestation.

Eu égard au détail du présent règlement, le Règlement intérieur spécifique de l'édition 2026 est le suivant :

Championnat Régional des Jeunes - 2026

- CHARTRES -

*Le club C'Chartres Echecs accueille les Championnats Jeunes 2026 de la Ligue Centre-Val de Loire (Fédération Française des Échecs) du **samedi 14 au mardi 17 février 2026**, à la **Mairie de Chartres, place des Halles**.*

Ces championnats des catégories U08 (petits pousins), U10 (pousins), U12 (pupilles), U14 (benjamins) et U16 (minimes) sont qualificatifs pour les Championnats de France Jeunes 2026.

Lors de ce championnat, la Ligue CVL organise également un tournoi « Accompagnateurs » ouvert à ses cadets et juniors, attribuant les titres de Champions de Ligue U18 (cadets) et U20 (Juniors) de parties longues 2026. Son règlement est en tout point identique à celui des catégories U12, U14 et U16 du présent championnat.

Article 1 : Comité d'organisation

La Ligue Centre Val de Loire des Echecs ainsi que le club C'Chartres Echecs organisent le championnat régional des jeunes 2026. Les membres du comité d'organisation sont :

- le Président de Ligue CVL, Paul-Adrien SALLY;
- le président du club C'Chartres Echecs, François GILLES;

Durant toute la durée du championnat, le comité d'organisation sera joignable uniquement par email : jeunes@echecscentre-valdeloire.fr

Article 2 : Lieu de la compétition

Mairie de Chartres (28000), place des Halles.

Article 3 : Planning détaillé (date / horaires)

U20&18 et Accompagnateurs - U16 (Minimes) U14 (Benjamins) – U12 (Pupilles)	U10 (Pousins) - U8 (Petit -Pousins)
<u>Samedi 14 février</u> 14h00 : Fin du pointage 15h00 : 1 ^e ronde <u>Dimanche 15 février</u> 09h00 : 2 ^e ronde 14h00 : 3 ^e ronde <u>Lundi 16 février</u> 09h00 : 4 ^e ronde 14h00 : 5 ^e ronde <u>Mardi 17 février</u> 09h00 : 6 ^e ronde 14h00 : 7 ^e ronde 18h30 : Remise des prix	<u>Samedi 14 février</u> 14h00 : Fin du pointage 15h00 : 1 ^e ronde <u>Dimanche 15 février</u> 14h00 : 2 ^e ronde 16h30 : 3 ^e ronde <u>Lundi 16 février</u> 14h00 : 4 ^e ronde 16h30 : 5 ^e ronde <u>Mardi 17 février</u> 10h00 : 6 ^e ronde 14h00 : 7 ^e ronde 17h00 : Remise des prix

Article 4 : Équipe d'arbitrage

- Paul-Adrien SALLY, arbitre tuteur (AFE1 - V03888)
- Denis BERNARD, arbitre principal (AFO1 – J50910)
- Anne-Sophie ALLANIC (AFC - N68454)
- Sébastien MACE (AFC stagiaire - W02950)
- Antoine TUAIRE (AFC - V57043)

Règlement du Championnat Régional CVL des jeunes - Chartres 2026

Article 5 : Commission d'Appel

La commission d'Appel sera constituée à l'ouverture de ce championnat :

- d'un représentant de l'arbitrage de ce championnat
- d'un représentant de la commission jeunes de la ligue CVL
- d'un représentant de la direction du championnat

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur de son club ou qu'il encadre.

Article 6 : Quotas de qualification et qualifiés d'office

	U8	U10	U12	U14	U16
Mixte	2	3	4	6	5
Féminine	1	2	3	5	4

Hors quotas, sont qualifié(e)s d'office pour ce Championnat de France Jeunes 2026 :

BRAVO PAUSADER Ines (W53001)	U10F	U.S. Orléans.Echecs
LACAN-RUS David (S71377)	U14	C'Chartres Echecs
MANOUEL Maelys (U55215)	U14F	C'Chartres Echecs
POGHOSYAN Ameli (X80555)	U14F	U.S. Orléans.Echecs

Article 7 : Règles FFE et FIDE

- Les règles de la FFE et de la FIDE s'appliquent pour tout autre point qui ne serait pas dans le présent règlement.

L'organisateur, Paul-Adrien SALLY
Paul-Adrien Sally

L'arbitre principal, Denis BERNARD
Denis Bernard